



**Cinquième Assemblée Générale
du Fonds pour l'Environnement Mondial
Cancun, Mexique : 28-30 mai 2014**

**Allocution de S.E. Monsieur TOUHOUYE Hyacinthe
Ministre de l'Economie forestière, de l'Environnement et du
Tourisme
de la République Centrafricaine
au nom du groupe des pays de l'Afrique Centrale constitué
par : le Burundi, le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée
Equatoriale, la République Centrafricaine, la République
Démocratique du Congo et Sao Tomé et Príncipe**

=====

28 mai 2014

**Monsieur le Président de l'Assemblée Générale,
Madame la Directrice Générale et Présidente du Fonds pour
l'Environnement Mondial,
Excellences, Mesdames et Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs les Chefs des délégations,
Distingués Invités, en vos rangs, grades et qualités,
Mesdames et Messieurs,**

L'honneur m'échoit de prendre la parole à cette cinquième Assemblée Générale du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) au nom du groupe des pays d'Afrique Centrale constitué par : le Burundi, le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée Equatoriale, la République Centrafricaine, la République Démocratique du Congo et Sao Tomé et Príncipe.

Qu'il me soit avant tout permis de remercier le Gouvernement et le peuple mexicains pour l'hospitalité et l'accueil chaleureux qu'il ont réservés à tous les participants à cette assemblée générale du FEM.

Mes remerciements vont également à l'endroit de Madame NAOKO Ishii, Directrice Générale et Présidente du FEM ainsi qu'à son équipe pour les efforts consentis en vue de la réussite de cette 5^{ème} Assemblée générale du FEM.

Mesdames et Messieurs,

A l'issue de la 4^{ème} Assemblée Générale tenue à Punta Del Este en Uruguay en 2010, nous étions tous unanimes pour poursuivre les réformes engagées en vue de transformer le FEM et de le rendre plus à même d'innover et de répondre plus efficacement aux problèmes qui se posent de manière récurrente à notre planète.

Aujourd'hui, nous nous réjouissons des avancées significatives et surtout de votre volonté affichée d'aller de l'avant, qui apparait clairement dans la stratégie FEM à l'horizon 2020. Nous sommes persuadés que le FEM en sortira renforcé, mais ce que nous souhaitons, c'est que les partenaires du FEM en soient aussi renforcés.

L'élargissement du réseau des agences du FEM est un signal fort dans cette mouvance des réformes. A cet effet, nous accueillons favorablement l'entrée de WWF, Conservation international, UICN et la banque sud africaine de développement.

Nos pays ont mis en place des cadres politiques, législatifs et de gouvernance en matière de protection de l'environnement, qui ont besoin d'être renforcés avec l'appui de nos partenaires. Les ressources du FEM5 nous ont été d'un très grand apport dans ce sens. Car elles nous ont permis d'initier des projets novateurs dont la plupart sont aujourd'hui en cours d'exécution.

En réalité, je ne souhaiterai pas m'étendre sur le bilan du FEM5. Mais, il me paraît opportun de relever quelques difficultés rencontrées, notamment : l'insuffisance de communication avec les agences, la faible capacité de développement des projets et de mobilisation des cofinancements, la gestion du cycle des projets, des indicateurs des résultats FEM très rigides, etc.

Mesdames et Messieurs,

Au regard des résultats de la reconstitution, nous espérons que les perspectives avec le FEM6 seront meilleures bien que le niveau de la reconstitution des ressources soit largement en deçà des attentes. Nous nous serions attendus à une reconstitution plus robuste d'autant que le FEM doit désormais prendre en compte une nouvelle convention, celle de Minamata relative au Mercure.

Pour le continent Africain, les catastrophes liées aux changements climatiques sont déjà à nos portes et causent un nombre important de victimes. Nous affirmons que notre sous-région d'Afrique Centrale, pour s'adapter à ces changements climatiques, attache une importance capitale à la lutte contre la dégradation des terres et à l'atténuation des effets des sécheresses. Nous invitons nos partenaires à prêter une attention particulière à la dégradation de notre patrimoine foncier et forestier.

Présentement, tous les regards sont tournés vers le sommet du climat à New York en septembre prochain et la 21eme session de Paris sur le changement climatique en 2015. L'Afrique demande qu'une attention particulière soit accordée à la dégradation de nos terres et notre adhésion à tout nouveau pacte climatique devra comporter une composante lutte contre la dégradation des terres.

Nous saluons tout de même l'augmentation des ressources consacrées au domaine de dégradation des terres et le relèvement du plancher cumulatif des allocations STAR de 4 millions à 6 millions de dollars. De plus, nos pays soutiennent la révision à la hausse des limites de flexibilité entre les domaines couverts par le STAR, et la mise en place des approches intégrées pour renforcer la capacité du FEM à donner des réponses plus efficaces aux problèmes environnementaux de la planète.

Le ratio de cofinancement n'étant pas arrêté, nous souhaitons cependant qu'il soit fixé en tenant compte des capacités des pays à mobiliser ce cofinancement.

Mais il est surtout nécessaire de renforcer la transparence et l'équité dans la répartition des ressources et d'accompagner les reformes par des actions visant à faciliter leur appropriation par les pays.

Mesdames, Messieurs,

Je ne saurais terminer mon propos sans louer une fois de plus les efforts déployés par les pays donateurs pour leurs contributions qui ont permis d'atteindre le niveau de reconstitution actuel. Ceci va permettre au FEM de continuer à affirmer son rôle d'unique mécanisme financier visant à générer les bénéfices environnementaux mondiaux.

Sur ce, au nom du groupe des pays d'Afrique centrale, je souhaite pleins succès à nos travaux pour que vive la Coopération internationale.

Je vous remercie.